



FICHE PROGRAMMATION

REFERENT A LA GESTION DU PERIL ANIMALIER (RPPA)

Public

Pompier(ière) d'aérodrome en exercice

Prérequis

Aucun

Objectifs pédagogiques

- Appliquer la législation internationale en vigueur.
- Coordonner les mesures adaptées à la prévention.
- Utiliser les outils spécifiques à l'analyse et aux statistiques du site : MANI-RA-Airport®.
- Appliquer un concept de gestion de la faune pour les aéroports certifiées OACI (organisation de l'aviation civile internationale).

Contenu

- La législation internationale en vigueur et son application ;
- Analyse et statistiques fiables sur les animaux observés, les incidents et l'efficacité des moyens d'effarouchement utilisés
- Diffuser les statistiques au niveau international grâce au réseau IBIS (Interagency Border Inspection System) de OACI.
- Connaître et utiliser l'application informatique « Airport Wildlife Hazard Management (AWHM) »
- Utiliser la méthodologie d'analyse du niveau indicatif du risque animalier km MANIRA-Airport®
- Utiliser la méthodologie d'analyse du niveau d'incidence sur le risque animalier de l'aéroport dans un rayon de 13 km MANIRA-Airport®
- Construction de bases de concept de gestion de la faune, notamment : mettre en place des diagnostics environnementaux et faunistiques
- Mise en place de mesures passives adaptées de prévention ;
- Mise en place de mesures actives adaptées de prévention ;
- Traitement des données statistiques ;
- Analyse du risque animalier
- Elaboration des processus et procédures en lien avec le manuel d'aérodrome.